



Compte-rendu réunion saisine France 3 Franche-Comté

Pour une 5ème équipe d'actualité et un monteur supplémentaire par jour

Les délégués syndicaux CGT, SNJ et SUD, ont été reçus par la direction régionale Bourgogne Franche-Comté le vendredi 24 janvier.

Cette réunion faisait suite à notre saisine, une procédure de prévention des conflits collectifs.

Nos demandes : une 5ème équipe de reportage ainsi qu'un monteur supplémentaire pour l'actualité, sur la base d'un remplacement des salariés absents.

Nous avons constaté que de début novembre à mi-décembre, hors période de congés, une centaine de jours d'absence n'avait pas été compensée par des remplacements.

La direction campe d'abord sur ses positions : remplacement des absents seulement « en fonction des besoins » ; de plus, le mois de novembre a été particulier, car il y avait beaucoup de congés maladie, avec impossibilité de trouver des CDD.

La direction ajoute par ailleurs que la modification des choix éditoriaux (notamment la belle histoire cantonnée au seul weekend) va nous permettre de retrouver de l'air.

Pour nous, cette argumentation ne tient pas. Le problème de fond est bien l'allongement du temps d'antenne à la rentrée, à moyens constants. Quel que soit le choix éditorial visant à modifier le contenu de tel ou tel créneau horaire, les moyens restent insuffisants. Il faut donc, selon nous, remonter largement le curseur du « remplacement en fonctions des besoins ».

De plus, il est inadmissible que les salariés en crédits d'heures, qui préviennent longtemps à l'avance de la pose de ces crédits d'heures, ne soient pas systématiquement remplacés.

De fait, la direction fait reporter leur charge de travail rédactionnel sur les autres salariés, et les met en porte-à-faux vis-à-vis d'eux. Sur ce point aussi, la direction est inexcusable, puisqu'elle crée les conditions d'un manque de personnel dans les périodes de tension, avec des conséquences sur la santé, comme ces derniers mois.

A l'issue de la réunion, la direction semble admettre à demi-mot qu'il faudrait peut-être relâcher la pression sur l'encadrement, et lui autoriser plus facilement les remplacements.

Une nouvelle réunion devrait se tenir début avril pour refaire le point. D'ici là, les délégués syndicaux, avec l'appui des représentants de proximité, vont suivre de très près le niveau des absences non remplacées.

Si les choses ne se sont pas améliorées d'ici là, le seul recours sera le dépôt d'un préavis de grève.

Besançon, le 29 janvier 2020

Les délégués syndicaux CGT SNJ SUD